



## **ENFANTS DE MERIMANJAKA**

**Assemblée Générale du 08 octobre 2011**

# **RAPPORT FINANCIER**

**EXERCICE 2010 - 2011**

### **1 – Rappel de la situation :**

Le compte bancaire de l'association a été ouvert le 01 Août 2008. Ce rapport couvre toute la période comprise entre l'AG du 08/10/2010 et la dernière situation bancaire connue au 1<sup>er</sup> octobre 2011.

Les comptes sont suivis dans le logiciel BMS Comptes Bancaires Version 7.6. Ce logiciel est destiné au suivi de la comptabilité personnelle ou d'une petite structure. Les recettes et les dépenses sont ventilées dans des rubriques qui ne sont pas numérotées et ne suivent pas le régime du Plan Comptable Général. Cette situation résulte de la modestie relative du chiffre d'affaires de l'association, qui ne nécessite pas l'usage d'un système de gestion en concertation avec un comptable agréé. En fonction de l'évolution des projets de l'association, cette situation sera réexaminée s'il y a lieu. Le logiciel permet l'élaboration d'un budget, mais cette fonctionnalité n'a pas encore été utilisée à ce jour, un budget « basique » étant élaboré sous Excel.

L'association a pour politique financière de n'entreprendre aucune dépense non nécessaire, l'ensemble des fonds récoltés étant dévolu à destination de l'école.

A ce jour, une dépense totale de fonctionnement 31€ a toutefois été supportée par l'association, pour la publication au JO de notre changement d'adresse de siège social et nos nouveaux statuts. A cette somme il convient d'ajouter encore 30€ de frais d'affranchissement payés en espèces sur la caisse de l'association.

### **Au 01/10/2010, le solde des comptes de l'association s'établit comme suit :**

- Solde réel : + **1886,17€**
- Solde pointé : + **4772,08€**

La différence restante de 2885,91€ relevée s'explique par des opérations non encore pointées en banque à ce jour, dont voici le détail ci-après:

<i>Date</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Recette</i>	<i>Dépense</i>
14/01/2010	Remise de chèque n°8720598	305,00	
14/01/2010	Remise de chèque n°4341810	89,09	
01/09/2011	Virement Biardeau	30,00	
07/09/2011	Virement depuis compte de placement	600,00	
14/09/2011	Chèque n° 6575554		4000,00
01/10/2011	Virement Biardeau	30,00	
01/10/2011	Virement Fortin	60,00	
<b>Sous-total</b>		<b>1114,09</b>	<b>4000,00</b>
<b>Total général</b>			<b>2885,91</b>

**Enfants de Merimanjaka**

C/o Corinne BIARDEAU

5 Ruelle du chant de l'Alouette 91730 MAUCHAMPS

Tél. 06 15 25 21 70 - email : merimanjaka@gmail.com

Au solde ci-dessus, il convient d'ajouter un fond de caisse d'un montant total de **3066€**, qui se décompose comme suit :

<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>
Fonds de caisse en espèces au siège de l'association (en Euros)	2046,00
Fonds de caisse en espèces au siège de l'association (en Ariary, convertis en Euros sur la base de 2500Ar pour 1 Euro)	20,00
Fonds de caisse à madagascar chez Mme Randriamanivo (en Ariary, convertis en Euros sur la base de 2500Ar pour 1 Euro)	1000,00
<b>Total</b>	<b>3066,00</b>

Ces chiffres nécessitent les commentaires suivants pour éclairer leur bonne compréhension :

#### *Soldes des comptes :*

On observe deux opérations relativement anciennes qui ne sont pas pointées car elles n'apparaissent pas dans les extraits de compte de la banque, notre balance étant par ailleurs en phase avec celle de la banque. Ce fait n'a pas d'explication à ce jour, et contact est pris avec la banque pour rechercher les sommes manquantes.

#### *Fonds de caisse :*

La forte augmentation du fonds de caisse depuis l'année dernière s'explique principalement de deux manières :

- Nous avons rencontré un succès inattendu lors de notre participation au marché de Noël de fin 2010, et de nombreuses personnes ont payé en espèces les produits que nous avons proposé. Cet argent a rejoint directement le fonds de caisse, ce qui a été une méthode plus simple que de le déposer en banque pour le retirer ensuite.
- Pour la conduite de nos projets (les parrainages, notre participation au fonctionnement de l'école et les chantiers de construction), il est apparu plus simple de laisser sur place un fonds de roulement. Les sommes constituant ce fonds sont en monnaie locale (l'Ariary), et en espèces. Nous l'alimentons avec des espèces provenant de la caisse du siège lors de nos voyages à Madagascar.

A ce stade, ce fonds de caisse n'est plus appelé à se développer, et les prochains versements en espèces seront déposés sur le compte bancaire.

Pour mémoire, le solde des comptes de l'association s'élevait à **2739,45€** au 31/12/2010. Celui présenté lors de l'AG du 09/09/2010 s'élevait à **5143,45€**.

Par ailleurs, l'association dispose d'un montant disponible de **74,70€** sur un compte de placement associé au compte principal.

## **2 - Faits marquants depuis l'ouverture du compte bancaire :**

- Une adhérente a décidé de faire un don mensuel à l'association. Ce don est effectif depuis le 15/08/2008. Le montant des sommes versées à l'association par ce biais se monte aujourd'hui à un total de 1200€ pour un versement mensuel de 30€.

**Enfants de Merimanjaka**

C/o Corinne BIARDEAU

5 Ruelle du chant de l'Alouette 91730 MAUCHAMPS

Tél. 06 15 25 21 70 - email : merimanjaka@gmail.com

- Un adhérent a décidé de faire un don mensuel à l'association. Ce don est effectif depuis le 31/05/2009. Le montant des sommes versées à l'association par ce biais se monte aujourd'hui à un total de 1860€ pour un versement mensuel de 60€.

### 3 – Faits marquants depuis l'année écoulée :

- En novembre 2010, après la tenue de notre Assemblée Générale, une association d'amis francophones de nationalité Autrichienne nous a fait deux dons, respectivement de 450 et 760€. Le premier don avait pour objet de parrainer dix enfants sur trois ans, le second celui de venir en aide au Collège d'Enseignement secondaire d'Ambohijanaka, que les enfants de notre école rejoignent généralement à l'issue de leur CEPE pour ceux qui continuent leurs études. Ces fonds sont utilisés dans le respect strict des desiderata de nos donateurs Autrichiens.
- En février 2011, nous avons bénéficié de la dévolution des biens de l'association « Les Amis d'Antsena », qui a été dissoute. Cette dévolution s'est traduite par un virement de 876,05€ sur le compte de notre association.
- En mars 2011, nous avons animé une conférence-spectacle afin de faire connaître notre association et nos projets. La partie spectacle a été animée par la **compagnie Lamako**. Cette association basée en France, qui a pour objectifs de promouvoir l'art musical malgache nous a présenté un concert de musique traditionnelle, en nous commentant les histoires que les chansons racontent. Ce spectacle a été un franc succès de par la qualité des interprétations et des artistes. Grâce à la générosité du public et à un don privé, nous avons eu le plaisir de remettre à cette association un chèque de 300€, à titre de don pour les aider financièrement à la conduite de leurs projets culturels et musicaux.
- En Mai 2011, l'association des parents d'élèves de l'école Charles Péguy nous a fait un don de 1500€. La classe de CM1b de cette école entretient une correspondance avec la classe de CM1 de Saint Jean Baptiste de la Salle, notamment grâce à la participation active des deux professeurs, Frédéric en France et Félicie à Madagascar, et de notre Présidente qui assure le transport du courrier.
- En juillet, la Municipalité de Mauchamps nous a accordé une subvention de 500€ dans le cadre de son programme d'aide active aux associations du village.
- En Août, un particulier nous a fait un don de 210€.
- En septembre, nous avons remporté le troisième prix du concours d'associations organisé par la société Philips Lightning à Villeneuve Saint Georges. Cela se traduira par un don de 2500€, appelé à intervenir dans quelques jours.

Nous tenons ici à renouveler nos sincères remerciements à tous ces généreux donateurs pour leur précieuse aide financière en faveur des enfants de l'école.

Nous avons également financé diverses actions depuis janvier 2011, dont voici les plus importantes :

- Projet Manioc, nous avons salarié en 2011 une personne pour assurer le gardiennage du champ pendant trois mois, pour un coût total de 30€.
- Août 2011, démarrage d'un projet ayant pour but de doter l'école d'une nouvelle classe et d'un nouveau bureau pour les professeurs, et travaux de mise à conformité des sanitaires en raison de la défection du précédent entrepreneur. Coût global pour l'association : 7000€ pour l'extension, 1600€ pour les sanitaires.

**Enfants de Merimanjaka**

C/o Corinne BIARDEAU

5 Ruelle du chant de l'Alouette 91730 MAUCHAMPS

Tél. 06 15 25 21 70 - email : merimanjaka@gmail.com

### **3 – Répartition des recettes et dépenses en rubriques :**

La répartition détaillée, rubrique par rubrique, de l'ensemble des recettes et des dépenses de l'association est présentée en séance. Ce document reste toutefois confidentiel et n'est pas détaillé ici.

Il convient de prendre en compte le fait que les recettes prennent principalement trois formes : les adhésions, les parrainages et les dons. Concernant les adhésions et les parrainages, la répartition présentée dans les rubriques comptables est désormais aussi fidèle que possible à la réalité, chaque remise groupée des chèques donnant désormais lieu à la production séparée d'une fiche permettant de différencier l'objet de chaque versement (adhésion don, parrainage ou autre).

Les dons en numéraire effectués par des particuliers ou des institutions de manière ponctuelle ou régulière ne sont pas affectés à des projets précis, sauf si ces derniers en expriment le souhait.

D'autres types de recettes peuvent émerger, à savoir celles générées par la vente d'artisanat Malgache acheté sur place et vendu en France avec une plus-value qui entre comme recette dans les caisses de l'association.

Pour l'exercice 2010-2011, deux opérations de ce type a été conduite à l'occasion d'un marché de Noël fin 2010 à Etréchy et Etampes. Le chiffre d'affaire généré par cette opération s'est élevé à 1900 € (800€ en chèques, le reste en espèces qui ont rejoint le fonds de caisse), pour un bénéfice net après déduction du coût des achats se situant à environ 1000€.

Cependant, la logistique que nécessite la tenue de deux manifestations de ce type en même temps est très importante à notre échelle, aussi nous n'envisageons pas de la reconduire sous cette forme pour 2011. Nous ne participerons qu'à un seul marché de Noël sur Etréchy, sur un stand toutefois un peu plus grand.

Enfin, les recettes générées par les manifestations ou les contacts pris avec des entreprises sont considérées comme des dons, mais sont affectées à un ou plusieurs projets précis sur lesquels nous sommes en capacité de rendre compte auprès des donateurs. C'est notamment le cas pour la société Philips Lightning pour 2011, dont les fonds seront utilisés pour la nouvelle extension comme cela a été présenté lors du concours.

**Enfants de Merimanjaka**

*C/o Corinne BIARDEAU*

5 Ruelle du chant de l'Alouette 91730 MAUCHAMPS

Tél. 06 15 25 21 70 - email : merimanjaka@gmail.com